



Politique Environnementale

Dans un monde en perpétuelle mutation, la préservation de notre environnement est devenue une responsabilité incontournable. Le Groupe Veynat prend conscience de l'impératif de concilier son activité de transport avec la préservation de la planète.

Nos Engagements Fondamentaux

Nous nous engageons fermement à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement à tous les niveaux de notre organisation.

Face aux impacts du changements climatique, il est impératif de repenser notre manière de concevoir et de conduire nos opérations de transport et de lavage.

Cette politique environnementale établit les axes de notre engagement, en particulier pour la réduction de nos émissions de GES, en nous basant sur les recommandations du SBTi et du SNBC qui fixe une réduction de -30% des émissions de CO2 pour 2030 et la neutralité carbone en 2050 en cohérence avec les Accords de Paris.

Cet engagement nous permettra de nous aligner sur la trajectoire de réduction des émissions de carbone définie par le GIEC afin de conforter notre position de leader exemplaire dans notre profession.

Champ d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble du Groupe Veynat, y compris toutes ses filiales et sites opérationnels. Elle concerne tous nos employés, sous-traitants, fournisseurs et partenaires d'affaires.

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Objectifs et actions

Nous déployons une série d'actions concrètes visant à minimiser notre impact environnemental, structurées autour de trois axes principaux :

1. Prévention de la pollution de l'air et des sols :

- Traitement des effluents de lavage par nos stations d'épuration
- Valorisation des boues de lavage par la méthanisation
- Mise en place d'un système de tri sélectif exhaustif pour tous les types de déchets (dangereux et non-dangereux)
- Implémentation d'un programme de collecte et recyclage pour les métaux, batteries, huiles usagées dans les ateliers
- Optimisation de la durée de vie des pneumatiques

Objectifs quantitatifs pour 2025 :

- 100% des effluents de lavage traités par nos stations d'épuration
- 100% des boues de lavage valorisées par méthanisation
- Maintenir 100% de valorisation ou recyclage des huiles usagées chaque année ainsi que 100% des déchets dangereux par nos prestataires agréés
- Maintenir la collecte, le tri et le recyclage de 100% des batteries usagées
- Poursuivre le tri et le recyclage de 100% des différentes catégories de métaux (acier, aluminium et inox) utilisés par nos ateliers
- Parvenir à un taux de rechapage de 90% et de recreusage des pneumatiques de 65%

2. Optimisation de l'utilisation des Ressources :

- Réduction active de la consommation d'eau, d'énergie et des produits de nettoyage
- Déploiement de mesures de gestion de l'énergie pour favoriser l'efficacité énergétique
- Réalisation du bilan carbone d'un lavage de citerne en 2025 vs 2024
- Installation des éclairages LED sur 100% de nos sites
- Mise en place du décret tertiaire en 2023, reconduction en 2024 et 2025 ainsi que la mise en place des outils de surveillance de nos consommations énergétiques.

Objectifs quantitatifs pour 2025 :

- Réduire la consommation d'eau par lavage de 20% d'ici 2025 (par rapport à 2022) par l'optimisation des programmes de lavage ;
- Mesurer et monitorer toutes nos consommations d'eau, électricité et de gaz sur tous nos sites à partir de 2025

3. Atténuation du changement climatique par la réduction des Émissions de Gaz à Effet de serre :

- Décarbonation de notre flotte de camions citernes (biocarburants : biogaz, bioéthanol, biodiesel, électrique)
- Accroissement du report modal route-rail pour le transport de marchandises
- Formation/sensibilisation de nos conducteurs à l'écoconduite
- Optimisation des flux de transport (augmentation du taux de charge et réduction du kilométrage à vide)

Objectifs quantitatifs :

- Réduire nos émissions de GES liés à nos transports de 30% d'ici 2030 (par rapport à 2015)
- Convertir 60% de notre flotte en véhicules décarbonés (biocarburants, électricité) d'ici 2030
- Continuer à former 100% de nos conducteurs à l'écoconduite
- Réduire de 10% les kilométrages à vide d'ici 2025 (par rapport à 2022)

Conclusion

La présente politique est le reflet de notre engagement profond et continu en faveur d'une croissance durable et responsable. Cette politique environnementale du Groupe Veynat est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Miguel, directeur du département Qualité, Sécurité Alimentaire et Environnement.

Des responsables qualité et environnement sont désignés sur chaque site opérationnel pour assurer la mise en œuvre locale de cette politique.



Nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue de notre performance environnementale. Cette politique sera revue annuellement par le comité de direction et mise à jour si nécessaire pour refléter les progrès réalisés et les nouveaux défis à relever.

Un rapport annuel sur nos performances environnementales sera publié et communiqué à toutes nos parties prenantes.

Tresses le 1^{er} juin 2025

Signataires

Philippe MIGUEL
Directeur QHSE

Pierre-Olivier VEYNAT
Président du Groupe

TRANSPORTS VEYNAT
TRANSPORTS LIQUIDES ALIMENTAIRES
Société Anonyme au capital de 3 000 000 €
Avenue de Branne – RD 936
33370 TRESSSES MELAC
Tel : (33) 05 57 97 70 30 - Fax : (33) 05 56 68 30 38
RCS B 301 351 722

